ᓄᓇᕗᑦ ᑭᓱᓕᕆᔨᒃᑯᑦ
Nunavut
Arctic College

RAPPORT ANNUEL

ALLEZ DE L'AVANT AVEC NOUS

2005-2006

2008-05870/

■ Bureau principal

★ Emplacement des campus

● Centre d'acquisition du savoir

▲ Centres de recherche de l'Institut de recherche du Nunavut

Sur la couverture : Stephanie Taptuna, programme de certification en administration de bureaux.

Lettre d'accompagnement

Je suis heureux de présenter le Rapport annuel du Collège de l'Arctique du Nunavut pour la période du 1er juillet 2005 au 30 juin 2006. Ce rapport comprend une copie des états financiers du Collège, ainsi que les faits saillants des activités et accomplissements de l'année.

Le rapport de cette année illustre que le Collège de l'Arctique du Nunavut est dans une situation financière beaucoup plus solide qu'au cours des exercices précédents, desorte que le déficit accumulé au cours des exercices précédents est maintenant effacé. La demande croissante de programmes de la part du gouvernement et du milieu des affaires a tenu le personnel des campus et centres d'acquisition du savoir régionaux du Nunavut occupé durant l'année scolaire 2005-2006. Les partenariats avec les organismes inuits régionaux ont permis d'offrir des programmes reliés à l'emploi dans les communautés de chaque région.

Le Conseil, la direction et le personnel ont consacré beaucoup de temps à traiter les priorités établies pour le Collège dans la Lettre d'attentes reçue du ministre l'année dernière. Je suis heureux de reporter qu'un progrès considérable a été accompli dans la mise en œuvre des priorités définies dans la lettre, compte tenu du fait qu'elles sont reliées au Pinasuaqtavut, à la prestation du programme ainsi qu'aux priorités corporative et financières. Le Conseil comprend le rôle essentiel que le Collège de l'Arctique du Nunavut joue dans le développement du Nunavut et se voue à offrir le leadership nécessaire pour garantir que le Collège offre une formation postsecondaire de qualité et ce, d'une façon responsable en terme de coûts.

Le Conseil des gouverneurs du Collège de l'Arctique du Nunavut entend poursuivre sa collaboration étroite avec vous en vue de préparer le Collège pour l'avenir. Je vous remercie du soutien que vous avez offert au Collège de l'Arctique du Nunavut au cours de la dernière année.

Cordialement,

Robert Leonard, Président du Conseil
Collège de l'Arctique du Nunavut

Rapport du président

En 2005-2006, les inscriptions aux programmes du Collège de l'Arctique du Nunavut ont été au nombre de 1 254 équivalents temps plein. Ce niveau est inférieur à ceux qui ont été atteints l'année dernière à cause, principalement, d'une réduction du nombre de programmes offerts dans les communautés. Le Collège a rencontré les associations inuites régionales de chacune des régions, ainsi que d'autres organismes partenaire tels que le ministère de l'Éducation, afin d'évaluer comment nous pourrions mieux répondre aux besoins de formation dans un effort d'augmenter le nombre de programmes au niveau des communautés.

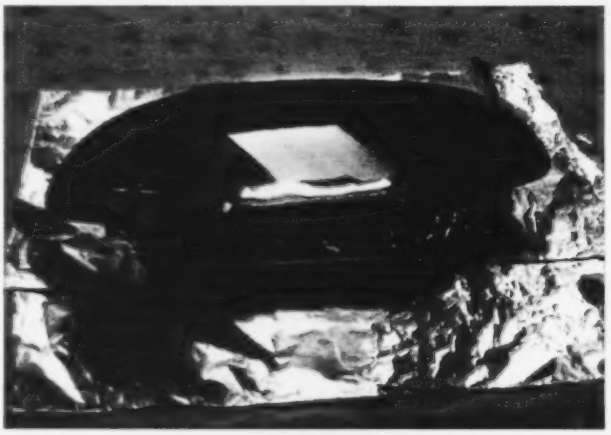

Le Collège de l'Arctique du Nunavut a entrepris un certain nombre de projets au cours de l'année afin d'atteindre les objectifs établis dans le plan d'affaires actuel et de répondre aux priorités formulées dans la Lettre d'attentes reçue du ministre responsable du Collège de l'Arctique du Nunavut. Le comité permanent sur la Santé et l'Éducation a également tenu des audiences publiques sur l'avenir du Collège au cours du dernier exercice. Le rapport de ce comité, qui a été déposé à la législature au printemps, contenait plusieurs recommandations qui seront mises en œuvre à compter du début de la prochaine année scolaire.

Les programmes du Collège sont présentement offerts dans les principaux campus d'Iqaluit, de Rankin Inlet et de Cambridge Bay ou par les Centres communautaires d'acquisition du savoir de 24 des 26 communautés du Nunavut. En outre, les divisions des Services généraux, des Affaires académiques et de l'Administration sont situées au siège social, à Arviat. L'Institut de recherche du Nunavut, dont les activités ont lieu à Iqaluit et à Igloolik, est également un volet important du Collège. Au cours de la dernière année, en réponse aux recommandations du rapport du comité permanent sur la Santé et l'Éducation, le bureau du président a été relocalisé à Iqaluit.

Le Collège de l'Arctique du Nunavut a continué d'offrir des programmes dans chacune des communautés du territoire en 2005-2006. Cela illustre les partenariats solides qui existent auprès des organismes Inuit régionaux, le ministère de l'Éducation et d'autres agences de financement. Le partenariat mis sur pied avec l'organisme de formation municipal afin d'offrir le programme d'administration municipale commence sa troisième année d'existence. Ce programme connaît un vif succès et s'est avéré très avantageux pour les personnes travaillant dans une administration municipale qui sont en mesure de prendre les cours requis pour améliorer les aptitudes et les connaissances requises dans le cadre de leur travail, au sein même de leurs communautés. Le partenariat établi avec le Consortium de formation en pêcherie du Nunavut afin d'identifier les besoins et d'offrir une formation en pêcheries constitue un autre projet stimulant. Le CAN a commencé à offrir des cours, dans le cadre de cette entente, en collaboration avec le Marine Institute.

Au cours de la dernière année, la division des Affaires académiques a travaillé à établir une relation de travail plus étroite avec le ministère de l'Éducation. Cette collaboration a permis d'établir un groupe conjoint d'éducation de base pour les adultes, de tenir une rencontre pour l'ensemble du territoire afin de discuter d'une approche mieux coordonnée en matière de projets d'alphabétisation au Nunavut, ainsi que de préparer une proposition conjointe aux fins de l'obtention d'une subvention pour le développement et la promotion d'outils d'apprentissage et de reconnaissance propres au Nunavut. Le directeur des affaires académiques a également joué un rôle actif dans le développement de la stratégie de formation des adultes du Nunavut.

Le Collège continue d'étendre ses services de bibliothèque dans l'ensemble du Collège en développant un catalogue Web de son contenu, y compris une nomenclature en inuktitut des ressources en langue inuktitut offertes par la bibliothèque. Le nombre de bases de données en ligne rendues accessibles au personnel et aux étudiants pour appuyer la recherche aux fins des travaux scolaires a également augmenté. Le directeur des affaires académiques a fait une présentation traitant de la mise en œuvre d'un collège culturellement responsable au Conseil des gouverneurs en juin 2006. La division des Affaires académiques continue d'offrir un leadership académique au personnel du Collège en supervisant la création de nouveaux programmes et en dirigeant la mise sur pied de nouveaux projets afin que le Collège soit mieux harmonisé avec les réalités culturelles. En juin, le Conseil a approuvé un plan de travail qui prévoit des modifications à la Loi sur le collège public.

En 2005-2006, après avoir entrepris plusieurs étapes destinées à renforcer la gestion financière et surveiller les dépenses, le Collège de l'Arctique du Nunavut a pu éliminer le déficit accumulé l'année précédente. Le directeur financier a poursuivi la mise en œuvre de plusieurs améliorations à la production des rapports financiers, tant pour le Conseil des gouverneurs que pour la haute direction. Ces

Rapport du président

améliorations comprennent notamment la production de rapports financiers périodiques et rigoureux à l'intention de la haute direction ainsi que des rapports trimestriels pour le comité des finances du Conseil des gouverneurs, comprenant une analyse des écarts. La préparation du budget de 2006-2007 ainsi que la préparation de la vérification de fin d'exercice ont exigé un temps considérable. Toute fois, le budget a été produit et approuvé par le Conseil à la réunion de juin à Cambridge Bay. Le Collège de l'Arctique du Nunavut est aujourd'hui dans une position financière beaucoup plus solide qu'il ne l'a été depuis un certain nombre d'années.

Le nouveau modèle de répartition des subventions a été présenté au ministère des Finances et, par la suite, au Conseil de gestion financière (CGF) en février 2006. Le CGF a approuvé les principes du modèle et demandé au Collège de lui revenir ultérieurement avec une ventilation détaillée des coûts liée à la mise en œuvre du modèle. Le nouveau modèle tiendra compte des besoins actuels et à long terme du Collège en matière de financement. Un élément clé du modèle est le development d'un plan des programmes et services détaillé (PPS), quiest maintenant terminé et approuvé par le Conseil des gouverneurs. Une fois l'approbation obtenue, le PPS a été soumis à l'examen et à l'évaluation du ministre responsable du Collège de l'Arctique du Nunavut.

L'Institut de recherche du Nunavut (IRN) est également un maillon important du Collège de l'Arctique du Nunavut. L'IRN est l'agence responsable du développement de la science, de la recherche et de la technologie au Nunavut. Au cours de la dernière année, l'Institut a continué d'offrir du leadership dans le développement, la mise en œuvre et la promotion du Inuit Qaujimajatuquangit ainsi qu de constituer une ressource précieuse pour la population du Nunavut et les chercheurs du Sud. Le personnel de l'IRN s'est également affairé à la préparation de l'Année polaire internationale, qui commencera en 2007.

Le succès qu'a connu le Collège de l'Arctique du Nunavut en 2005-2006 est le résultat des efforts combinés des enseignants aux adultes, des formateurs, du personnel de soutien et du personnel de direction de tous nos établissements. J'aimerais rendre hommage au travail de tout notre personnel et le remercier des efforts qu'il a déployés au cours de l'année.

Le dernier exercice a été marqué par plusieurs faits saillants et événements importants dans nos campus régionaux et à l'Institut de recherche du Nunavut. Ce rapport comprend également un résumé de ces activités.

Cordialement,

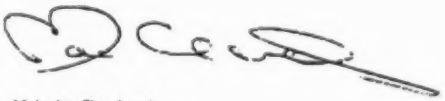

Malcolm Clendenning,
Président
Collège de l'Arctique du Nunavut

Faits saillants du campus

Campus de Kivalliq

Le campus de Kivalliq est responsable des programmes de formation au bureau régional du campus de Rankin Inlet et des Centres d'acquisition du savoir de l'ensemble de la région de Kivalliq. En 2005-2006, un total de 209 étudiants (équivalents temps plein) se sont inscrits à des programmes du Collège. La création de programmes a constitué la principale activité au cours de l'année scolaire 2005-2006 au Campus de Kivalliq

Faits saillants

- Le programme de travail en soins de maternité a été rédigé et soumis à l'approbation du Conseil des gouverneurs. Le programme de certificat a fait l'objet d'un essai pilote auprès d'étudiants qui étaient à l'emploi du Centre de natalité de Rankin Inlet. Le travail a commencé au cours de la deuxième année du programme, qui se centrera sur les aptitudes pour la profession de sage-femme et qui, en vertu d'une entente de transferts avec le University College of the North, accorde des crédits en vue de l'obtention d'un diplôme du programme de profession de sage femme.
- Le campus a célébré l'ouverture du centre de formation du programme de Communicateur observateur des services radio de l'aérodrome communautaire. Les rénovations comprennent une nouvelle salle de cours, un laboratoire d'informatique de météorologie, des salles de simulation, de communication et d'observation, ainsi qu'un calepin de station météorologique. Les premiers étudiants ont participé au programme en avril 2006. On prévoit offrir le programme trois fois par année;
- Le premier ministre et ministre responsable du Collège de l'Arctique du Nunavut a annoncé la création du Centre de formation dans les métiers du Nunavut à Rankin Inlet. L'étape de création du projet est en cours, la construction étant prévue en 2007 et l'ouverture à l'automne de 2008. Les programmes offerts au centre comprendront la construction, le travail dans les mines, le transport et des programmes sur divers autres métiers. Un nouveau coordonnateur de la formation dans les métiers sera embauché au cours de l'année 2006-2007 pour superviser le développement du projet. Une partie du projet comprendra la construction de nouvelles résidences familiales pour accommoder l'augmentation prévue du nombre d'inscriptions;
- Le programme de certificat en administration de bureaux a été offert pour la première fois à titre de programme de base financé et a produit huit diplômés. Parmi les autres programmes à temps plein, citons le Certificat et le diplôme d'études en gestion qui ont produit 22 diplômés;
- Un nouveau coordonnateur des programmes communautaires a été embauché ce qui a engendré le développement de programmes et la promotion des Centres d'acquisition du savoir dans la région. Des cours de formation de base aux adultes (FBA) ont été offerts dans toutes les communautés. Les programmes de cours préparatoires ont été offerts en partenariat avec l'organisme de formation municipal et le ministère de l'Éducation à Whale Cove et à Coral Harbour. Le programme de Science et Technologie a été offert à Arviat alors que des cours d'équivalences d'études secondaires ont été offerts à Baker Lake, Coral Harbour et Rankin Inlet. En outre, un certain nombre de cours commandités par le ministère des Ressources humaines ont été offerts à Arviat, Baker Lake et Rankin Inlet, dont des cours en langue inuktitut, en procédures de bureau et en formation en service à la clientèle; et
- Le développement de l'exploitation minière dans la région continue de constituer une des sources d'emploi potentielles les plus importantes et continuera, de ce fait, d'inspirer l'orientation de nombreuses activités de formation dans chaque communauté.

Faits saillants du campus

Campus de Kitikmeot

Le campus de Kitikmeot est responsable des programmes de formation du campus régional de Cambridge Bay et des Centres d'acquisition du savoir de l'ensemble de la région de Kitikmeot. En 2005-2006, le campus de Kitikmeot a eu un total de 267 inscriptions (équivalents temps plein).

Faits saillants

- Le programme des services sociaux a produit cinq diplômés dans le cadre du certificat d'un an et un du programme de diplôme de deux ans;
- Les programmes de Formation de base pour adultes (FBA) ont été offerts à Cambridge Bay, Gjoa Haven, Kugluktuk et Taloyoak;
- Les programmes de cours préparatoires dans les métiers ont été offerts avec succès à Cambridge Bay, Gjoa Haven et Kugluktuk, avec du financement provenant de l'organisme de formation municipal (OFM) ainsi que du ministère de l'Éducation;
- Un certain nombre de cours de perfectionnement professionnel et de langue ont été offerts de pair avec le ministère des Ressources humaines dans diverses communautés de la région;
- Les cours d'Organisme de formation municipale (OFM) ont été offerts dans chaque communauté de la région de Kitikmeot dans le cadre d'un calendrier de livraison de trois ans;
- La nouvelle résidence du campus a été parachevée en octobre 2005. Ces unités modernes ont été bien acceptées par les étudiants et peuvent accommoder 20 étudiants avec leur famille ou 64 étudiants célibataires.
- Un programme d'administration de bureau a été offert à Cambridge Bay avec un financement du ministère de l'Éducation. Une attestation de réussite en administration de bureau a été offerte à Taloyoak, sept étudiants ayant réussi le cours; et
- Le Collège travaille en partenariat avec les services scolaires de Kitikmeot afin de mieux utiliser l'atelier de l'école secondaire Kiilinik afin d'offrir des programmes de métiers tant au niveau secondaire que collégial.

Faits saillants du campus

Campus de Nunatta

Le campus de Nunatta est responsable des programmes de formation du campus d'Iqaluit et des Centres d'acquisition du savoir de l'ensemble de la région de Baffin. Il y a eu 778 inscriptions (équivalents temps plein) aux programmes du Collège en 2005-2006.

Faits saillants

- Les Centres d'acquisition du savoir ont offert des programmes et cours dans divers secteurs, dont l'alphabétisation, la formation préparatoire à l'emploi, les métiers, l'administration de bureau, la formation des enseignants, les cours de l'organisme de formation municipal et les ateliers du GN;
- La formation des directeurs en garderie et en gestion de garderie avec mentorat a été réussie dans six communautés;
- Les étudiants de première année du programme de bijouterie et ferronnerie de Cape Dorset ont présenté leurs œuvres au Musée Nunatta Sunakkutaangit et au festival de l'Association des Arts et Métiers du Nunavut (AAMN);
- Les étudiants en coiffure et en menuiserie ont participé au premier concours Skills Nunavut. Trois de ces étudiants ont également participé au concours National Skills à Halifax;
- Un instructeur interne embauché aux fins du programme de Technologie de l'environnement a été accepté dans le cadre du programme de baccalauréat en technologie à l'université Memorial. L'instructeur interne est en voie de compléter des cours de formation à distance et de co-enseignement dans le cadre du programme.
- La présentation du programme de formation des enseignants du Nunavut (PFEN) a eu lieu à Arviat, Arctic Bay, Igloolik et Kugaaruk;
- Deux instructeurs et six étudiants du PFEN à Iqaluit ont visité le Saami University College à Kautokeino grâce au programme North2North en avril;
- Le projet de nouvelle résidence a été approuvé pour Iqaluit, la construction devant commencer à l'automne de 2006. Le projet comprendra 24 unités familiales, une installation pour étudiants célibataires et une garderie;
- Une évaluation du programme de sciences infirmières du Nunavut a été parachevée et soumise au Comité consultatif en éducation en vue de son accréditation. Le programme a obtenu une accréditation de quatre ans et un excellent accueil du comité d'évaluation;
- Le programme de Beaux-Arts a accueilli la très honorable Michaëlle Jean, gouverneure générale et de son mari au printemps. Cette visite a suscité beaucoup d'enthousiasme, tout comme l'a fait sa visite du musée Nunatta, où elle a pu voir l'exposition des étudiants du programme de bijouterie et de ferronnerie de Cape Dorset;
- Le programme de Langue et culture, en partenariat avec l'Université Laval, a reçu une bourse de recherche de 250 000 $ du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) pour 2005-2007. Il s'agit d'un projet collaboratif impliquant le campus de Nunatta, Pairijait Tigummivik (Société des aînés d'Iqaluit) et du Centre interuniversitaire d'études et de recherches autochtones (CIERA). Le titre du projet est *Inuit Voices in the Making of Nunavut*. Le premier livre Abe Okpik:We Call it Survival Vol one a été publié à l'automne de 2005.
- Le programme de diplôme de Travail en santé mentale a commencé en janvier 2006, avec la participation de 16 étudiants. Onze étudiants participaient toujours au programme à la fin de juin.
- Des collations de diplômes ont été tenues au campus Nunatta en avril pour les programmes de certificat et de diplôme. En tout, 64 diplômés on reçu des certificats ou des diplômes à cette occasion à Iqaluit, et 48 étudiants ont terminé des programmes au CLC; et
- Une cérémonie a eu lieu à l'intention des diplômés des programmes de universitaires partenariats en juin. Cinq diplômés du programme de sciences infirmières ont reçu des diplômes de l'université Dalhousie. En outre, 13 étudiants ont reçu un diplôme ou un grade du Collège de l'Arctique du Nunavut et l'université McGill. Neuf étudiants ont terminé le programme de diplôme à Arviat.

Institut de recherche du Nunavut

La mission de l'Institut de recherche du Nunavut (IRN) est de faire preuve de leadership dans le développement, la mise en valeur et la promotion des connaissances traditionnelles, de la science, de la recherche et de la technologie pour le mieux-être du peuple du Nunavut.

L'IRN agit comme un courtier au nom des groupes et membres individuels de la communauté du Nunavut, offre de l'information sur les projets de recherche dans une grande diversité de secteurs, prodigue des conseils sur les programmes de financement de la recherche et peut participer au développement de propositions de projets pour soumission aux agences et programmes de financement.

L'Institut a développé des relations de collaboration positives avec plusieurs universités et agences gouvernementales qui font ou financent de la recherche au Nunavut. Voici quelques faits saillants de a dernière année :

Faits saillants :

- Suivi et collecte, traduction et documentation de la Inuit Qaujimajatuqangit (IQ) au Centre de recherche d'Igloolik;
- Parachèvement d'environ 132 licences de recherche;
- Le personnel de l'IRN a continué de participer au réseau de recherche sur l'impact des changements climatiques et l'adaptation (C-CIARN North); et
- A participé au programme sur les contaminants du Nord (INAC)
- Le centre nordique intérimaire de l'Année polaire internationale 2007 a été établi à l'IRN;
- Prestation de soutien logistique aux chercheurs;
- Maintien du soutien financier du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG)/Conseil de recherches en sciences sociales et humaines (CRSSH) dans le cadre du programme de coûts indirects;
- Surveillance continue de la station de géomagnétique pour la Commission géologique du Canada;
- Dans le cadre du programme Simply Science de l'IRN, des éducateurs ont visité 12 écoles dans les communautés du Nunavut. Environ 1 000 étudiants, enseignants et étudiants en formation en enseignement du Nunavut ont participé aux activités reliées aux cours en sciences; et
- Le financement a été maintenu pour deux autres années par le NSERC pour les camps scientifiques et les présentations dans les communautés.

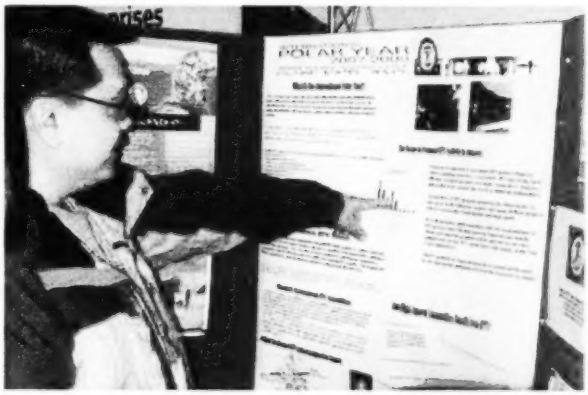

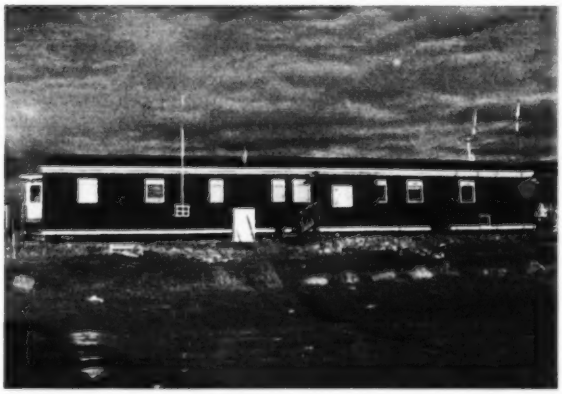

Développement professionnel

Le Collège met annuellement de côté l'équivalent d'un pourcentage des salaires des instructeurs conformément aux dispositions de la Convention collective afin de supporter les activités de développement professionnel (DP). En 2005-2006, le Comité de développement professionnel du Collège a été très actif dans la promotion et le soutien professionnels des activités de perfectionnement. En août 2005, le comité de DP a participé à l'organisation d'une conférence de DP dans l'ensemble du collège. Deux membres du personnel ont également obtenu des subventions et ont terminé avec succès les activités de DP.

Le Fonds de développement professionnel représente la réserve annuelle accumulée pour les activités professionnelles, moins les dépenses cumulatives admissibles de développement professionnel. Le solde du fonds à la fin de l'année était de 332 000 $, soit une réduction de 154 000 $ par rapport au solde de l'année précédente.

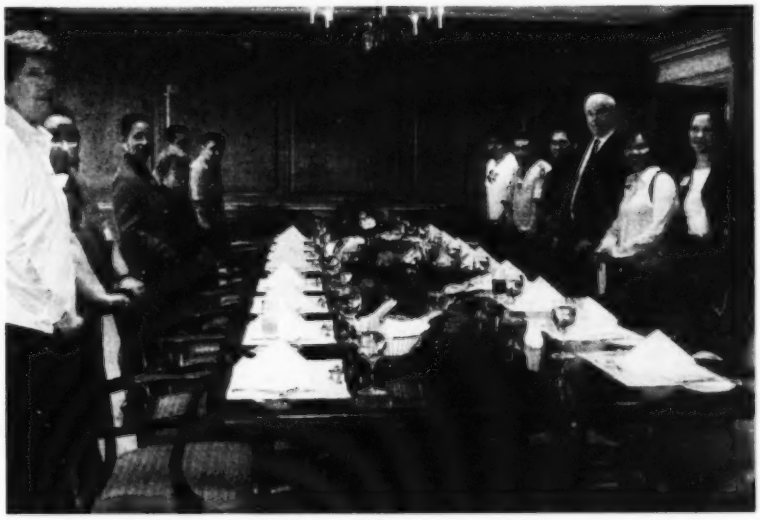

Conseil des gouverneurs

Le Collège de l'Arctique du Nunavut est responsable, par l'intermédiaire du Conseil des gouverneurs, au ministre responsable du Collège de l'Arctique du Nunavut. Le Conseil des gouverneurs détermine les politiques relatives à l'administration du Collège, y compris l'Institut de recherche du Nunavut. Le Conseil des gouverneurs recommande des priorités au Ministre pour les cours et programmes pouvant être établis par le ministre, s'assure que pour chaque année financière une évaluation des revenus et des dépenses du Collège est préparée et présente les budgets au ministre conformément à la Partie IX de la Loi sur la gestion des finances publiques.

Le Collège de l'Arctique du Nunavut regroupe les comités suivants : Comité exécutif, comité des Finances, comité des Politiques et programmes et Conseil de recherche du Nunavut.

Comité des gouverneurs pour 2005/2006 :

Robert Leonard
Membre – Région de Kivalliq
Président du Conseil des gouverneurs
Membre du comité exécutif et du comité des finances

Melinda Tatty
Membre – Région de Kivalliq
Vice-présidente du Conseil des gouverneurs
Présidente du Conseil de recherche du Nunavut
Membre du comité exécutif et du comité des finances

Johnny Malaiya Kublu
Membre – Région de Baffin
Président du comité des Finances
Membre du comité exécutif

Uriash Puqiqnak
Membre – Région de Kitikmeot
Président du comité des politiques et programmes
Membre du comité exécutif

Grant Newman
Membre – Région de Kitikmeot
Président du comité des Finances

Alexis Utatnaq
Représentant du personnel
Membre du comité des finances et du comité des politiques et programmes

Kowisa Arlooktoo
Représentante des étudiants
Membre du comité des politiques et programmes et du Conseil de recherche du Nunavut

Équivalences temps plein

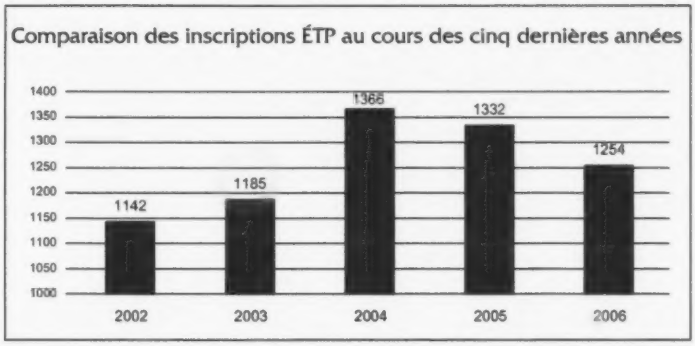

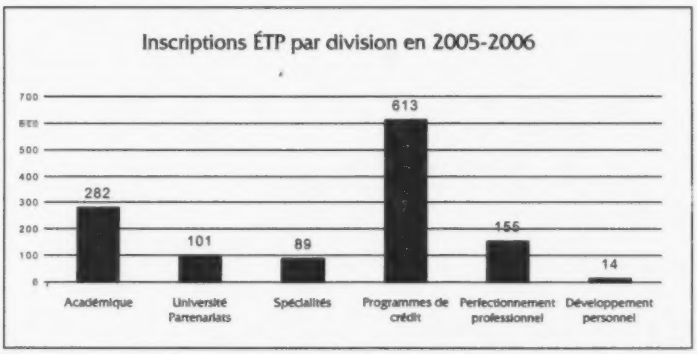

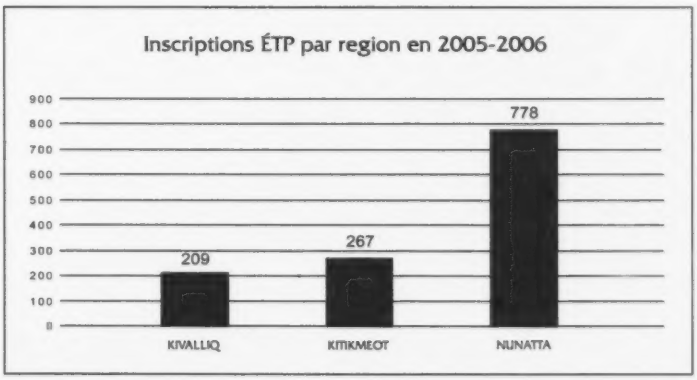

ÉTATS FINANCIERS
30 juin 2006

ÉTATS FINANCIERS

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers du Collège de l'Arctique du Nunavut (« le Collège ») ci-joints et tous les renseignements du présent rapport annuel sont la responsabilité de la direction du Collège et ont été revus et approuvés par le Conseil des gouverneurs. Les états financiers comprennent certains montants, telles la provision pour créances douteuses et la provision pour avantages sociaux futurs, qui sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement éclairé de la direction.

Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. L'information financière présentée ailleurs dans le rapport annuel concorde avec celle des états financiers.

Pour s'acquitter de sa responsabilité en matière d'information financière, la direction maintient des systèmes et pratiques de contrôle financier et de gestion auxquels elle se fie et qui sont conçus pour offrir une assurance raisonnable que les opérations sont autorisées, que les actifs sont protégés et contrôlés et que des comptes appropriés sont tenus. Ces contrôles et pratiques sont destinés à garantir la bonne conduite des activités, l'exactitude des documents comptables, la préparation en temps opportun d'une information financière fiable et le respect des politiques et exigences légales du Collège.

Le Conseil des gouverneurs a la responsabilité de garantir que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière d'information financière et de contrôle interne. Le Conseil exerce cette responsabilité par l'intermédiaire du Comité des finances, qui est composé d'une majorité de gouverneurs qui ne sont pas des employés du Collège. Le Comité des finances rencontre périodiquement la direction et les vérificateurs externes, qui ont libre accès au Comité des finances.

Le vérificateur externe du Collège, soit la vérificatrice générale du Canada, a la responsabilité de faire la vérification des opérations et des états financiers du Collège et de produire ensuite son rapport.

Mac Clendenning
Le président

Marcelo Parungao
Le trésorier par intérim/chef des finances

Le 23 octobre 2006

Vérificatrice générale du Canada
Auditor General of Canada

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Au ministre de l'Éducation

J'ai vérifié le bilan du Collège de l'Arctique du Nunavut au 30 juin 2006 et les états des résultats et de l'excédent (du déficit) et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Collège. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Collège au 30 juin 2006 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, je déclare qu'à mon avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à mon avis, le Collège a tenu des livres comptables appropriés et les états financiers sont conformes à ces derniers. À mon avis, les opérations du Collège dont j'ai eu connaissance au cours de ma vérification des états financiers ont été effectuées, à tous les égards importants, conformément à la partie IX de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, à la *Loi sur les collèges publics* et ses règlements et aux règlements administratifs du Collège.

Julie Charron

Julie Charron, CA
Directrice principale
pour la vérificatrice générale du Canada

Ottawa, Canada
Le 23 octobre 2006

ÉTATS FINANCIERS

BILAN
30 juin

(milliers)

	2006	2005
Actif		
À court terme :		
Trésorerie	773 $	4 141 $
Placements à court terme (note 3)	14 092	14 564
Débiteurs nets (note 4)	3 043	3 075
Frais payés d'avance	61	85
	17 969	21 865
Matériel, mobilier et améliorations locatives (note 5)	395	401
	18 364 $	22 266 $
Passif		
À court terme :		
Créditeurs et charges à payer	1 448 $	1 870 $
Somme à payer au gouvernement du Nunavut	3 561	12 588
Apports du gouvernement reportés (note 8)	11 784	6 357
Produits constatés d'avance	153	652
	16 946	21 467
Fonds de perfectionnement professionnel (Note 6)	332	486
Avantages sociaux futurs (Note 7)	720	623
	17 998	22 576
Excédent (déficit)	366	(310)
	18 364 $	22 266 $

Engagements (note 11)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le Conseil :

Le président du Conseil,

Robert Leonard

Le président du Comité des finances

Johnny Malaiya Kublu

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT (DU DÉFICIT)
Exercice terminé le 30 juin

(milliers)

	2006	2005
Produits :		
Revenus de contrats (note 9)	6 661 $	7 917 $
Logement et repas	641	719
Frais de scolarité	679	517
Produits et recouvrements divers	551	398
Revenus de placements	300	254
	8 832	9 805
Charges :		
Salaires et avantages sociaux (note 7)	16 084	15 600
Honoraires et services professionnels	4 582	4 176
Immeubles et services publics	3 488	2 919
Frais de déplacement	1 327	1 176
Logement	1 210	1 113
Fournitures et approvisionnements	807	785
Mobilier et matériel	487	603
Télécommunications	252	272
Publicité et promotion	263	251
Mauvaises créances	39	212
Frais de transport et postaux	186	201
Participation au Fonds de perfectionnement professionnel (note 6)	131	118
Amortissement	78	81
	28 934	27 507
Perte nette avant apports du gouvernement	(20 102)	(17 702)
Apports du gouvernement (note 8)	20 778	19 005
Bénéfice net (perte nette) après apports du gouvernement	676	1 303
Déficit au début d'exercice	(310)	(1 613)
Excédent (déficit) à la fin d'exercice	366 $	(310) $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
Exercice terminé le 30 juin

(milliers)

	2006	2005
Rentrées (sorties) de fonds liées aux activités d'exploitation :		
Rentrées de fonds provenant des apports du gouvernement	21 884 $	23 188 $
Rentrées de fonds provenant des contrats	5 851	7 968
Rentrées de fonds provenant d'autres sources de revenus	2 051	1 655
Sorties de fonds liées aux activités d'exploitation	(33 527)	(21 459)
Rentrées (sorties) de fonds nettes liées aux activités d'exploitation :	(3 741)	11 352
Rentrées (sorties) de fonds liées aux activités d'investissement :		
Placements achetés	(14 055)	(19 000)
Placements cédés	14 500	4 529
Acquisition de matériel et de mobilier et améliorations locatives	(72)	(50)
Rentrées (sorties) de fonds nettes liées aux activités d'investissement	373	(14 521)
Diminution nette de la trésorerie	(3 368)	(3 169)
Trésorerie au début de l'exercice	4 141	7 310
Trésorerie à la fin de l'exercice	773 $	4 141 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
30 juin 2006

1. LE COLLÈGE

a) Pouvoir et mission

Le Collège de l'Arctique du Nunavut (« le Collège ») est un organisme public selon l'annexe B de la *Loi sur la gestion des finances publiques Nunavut (LGFP)* et est, de ce fait, exploité conformément à la partie IX de la *LGFP* et à la *Loi sur les collèges publics*. Le Collège est exonéré de l'impôt sur les bénéfices.

La mission du Collège est d'offrir une grande variété de services éducatifs aux étudiants adultes. Les programmes sont spécifiquement adaptés au milieu nordique et destinés à répondre aux besoins des nordistes, de la main-d'œuvre et des communautés du Nord. Pour ce faire, les cours et services sont offerts dans des campus et des communautés répartis sur le territoire du Nunavut. Par l'intermédiaire de l'Institut de recherche du Nunavut, le Collège est également responsable de la facilitation et de la préparation d'activités de recherche scientifique au Nunavut.

b) Apports du gouvernement du Nunavut

Le Collège reçoit des apports du gouvernement du Nunavut, conformément au budget principal des dépenses du gouvernement, ajusté par des crédits supplémentaires. Les apports doivent être utilisés pour la gestion et la prestation de programmes d'enseignement aux adultes et postsecondaires au Nunavut. Le Collège est autorisé à retenir tout excédent et est responsable de tout déficit.

Le Collège est tributaire économiquement des apports du gouvernement pour ses activités courantes.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Voici un résumé des principales conventions comptables :

a) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada requiert que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'actif, le passif, les produits et les charges présentés dans les états financiers. Par leur nature, ces estimations sont l'objet d'une incertitude relative à la mesure. L'effet sur les états financiers de toute modification de ces estimations et hypothèses au cours des exercices ultérieurs pourrait être important, même si, au moment de la préparation de ces états, la direction estime que les estimations et hypothèses sont raisonnables. Les estimations importantes de la direction comprennent la provision pour créances douteuses ainsi que la provision pour avantages sociaux futurs.

b) Placements à court terme

Les placements à court terme, qui sont comptabilisés au coût parce qu'ils sont destinés à être retenus jusqu'à leur échéance, sont composés de valeurs négociables échéant initialement dans plus de 90 jours mais dans moins de 12 mois.

c) Apports du gouvernement du Nunavut

Apports de base

Le Collège comptabilise les apports de base du gouvernement du Nunavut à titre de revenu selon la méthode linéaire. Les apports de base sont prévus dans le budget principal des dépenses du gouvernement. Les apports de base reçus en sus des montants comptabilisés sont inscrits à titre d'apports du gouvernement reportés. Les apports supplémentaires sont inscrits lorsqu'ils sont à recevoir.

Services obtenus sans frais

Le gouvernement offre sans frais certains services au Collège. La valeur estimative de ces services est comptabilisée à titre d'apports du gouvernement – services obtenus sans frais, et est comprise dans les charges.

d) Revenus de contrats

Le Collège passe des contrats avec des entreprises privées, des ministères, des organismes et des societés d'État fédéraux et territoriaux afin de concevoir et d'offrir des cours partout au Nunavut. Les paiements reçus en vertu de ces contrats pour des cours dont le développement et la prestation ne sont pas terminés sont inscrits à titre de produits constatés d'avance au titre de contrats.

e) Matériel, mobilier et améliorations locatives

Le matériel, le mobilier et les améliorations locatives qui ont été transférés de l'ancien Collège de l'Arctique et de l'Institut de recherche du Nunavut au Collège, le 1er janvier 1995, ont été inscrits à leur juste valeur de marché à cette date. Les acquisitions subséquentes sont comptabilisées au coût. Le matériel, le mobilier et les améliorations locatives sont amortis sur leur durée de vie utile estimative selon la méthode linéaire, aux taux annuels suivants :

Ordinateurs et imprimantes	25 %
Mobilier et matériel	10 %
Améliorations locatives	5 %
Matériel mobile	10 %

f) Congés annuels

Les employés du Collège ont droit à des congés annuels, en vertu de leurs conditions d'emploi. Le passif correspondant avec congés annuels est comptabilisé au fur et à mesure que les congés sont accumulés par les enployés.

g) Avantages soclaux futurs

Régime de retraite

Les employés du Collège participent au Régime de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les employés et le Collège participent au coût du Régime. Les cotisations du Collège au Régime reflètent le plein coût des cotisations patronales. Ce montant est présentement un multiple des cotisations exigées des employés et peut changer de temps à autre selon les résultats du Régime. Les cotisations du Collège sont passées en charge au cours de l'exercice et représentent l'obligation totale du Collège. En vertu de la loi actuelle, le Collège n'est pas tenu de verser des cotisations pour combler les insuffisances actuarielles du Régime de retraite de la fonction publique.

Avantages complémentaires de retraite

En vertu des conditions d'emploi, les employés peuvent avoir droit à des avantages complémentaires de retraite dans le cas de démission et de retraite ou pour les frais de déménagement, en fonction du nombre d'années de service. Les avantages sont payés au moment de la démission, de la retraite ou du décès de l'employé. Le coût estimatif de ces avantages qui est comptabilisé au fur et à mesure que les employés qui rendent des services, est déterminé selon la meilleure estimation de la direction. Ces avantages représentent la seule obligation du Collège qui exigera des paiements futurs.

h) Modifications des normes de comptabilité

L'Institut Canadien des Comptables Agréés a publié trois nouvelles directives sur la comptabilité des instruments financiers.

Chapitre 3855 – Instruments financiers – comptabilisation et évaluation. Cette norme établit les critères de comptabilisation, de décomptabilisation, d'évaluation et de classement des instruments financiers.

Chapitre 1530 – Résultat étendu. Cette norme exige que certains gains et pertes, comme ceux qui découlent de l'évaluation des instruments financiers, qui autrement seraient comptabilisés dans le résultat net, soient présentés dans les autres éléments du résultat étendu.

Chapitre 3865 – Couverture. Les dérivés seront classés comme détenus à des fins de transaction à moins d'être désignés comme instruments de couverture. Tous les dérivés seront évalués à la juste valeur. Dans le cas des dérivés qui servent à couvrir les variations de la juste valeur d'un actif ou d'un passif, les variations de la juste valeur des dérivés seront présentées dans le résultat net et compensées par les variations de la juste valeur de l'actif ou du passif couvert.

Les trois nouvelles normes relatives à la comptabilité des instruments financiers s'appliqueront au plus tard à l'exercice 2007-2008 du Collège. Elles exigent que le Collège examine la forme et les éléments de son état des résultats et révise le mode d'évaluation et de comptabilisation des actifs et des passifs financiers. La direction n'a pas encore entièrement évalué l'incidence de ces normes de comptabilité sur ses états financiers.

3. PLACEMENTS À COURT TERME

Le rendement moyen du portefeuille détenu au 30 juin 2006 est de 4,0 % (2005 - 2,3 %). La durée moyenne jusqu'à l'échéance est de 365 jours (2005 - 284 jours).

Le Collège investit dans le marché monétaire et les titres à court terme. Ces derniers se limitent aux titres qui sont garantis à 100 % par le gouvernement du Canada.

4. DÉBITEURS NETS

	2006	2005
DÉBITEUR ÉTUDIANTS		
Gouvernement du Nunavut	896 $	865 $
Frais de scolarité des étudiants	572	674
	1 468	1 539
DÉBITEURS CONTRATS		
Gouvernement du Nunavut	1 692	1 252
Autres	642	459
	2 334	1 711
DÉBITEURS DIVERS		
Gouvernement du Nunavut	3	505
Divers	120	151
	123	656
TOTAL DÉBITEURS	3 925	3 906
Moins provision pour créances douteuses	(882)	(831)
	3 043 $	3 075 $

Les débiteurs ne sont pas concentrés chez un client, à l'exception du gouvernement du Nunavut (2 591 000 $ en 2006, 2 622 000 $ en 2005).

Les états financiers ne contiennent pas de radiations car le Conseil des gouverneurs n'a jugé aucune créance irrécouvrable au cours de l'exercice (aucune en 2005), aux termes de l'article 82 de la *Loi sur la gestion des finances publiques (Nunavut)*.

5. MATÉRIEL, MOBILIER ET AMÉLIORATIONS LOCATIVES

(milliers)	2006			2005
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Ordinateurs et imprimantes	293 $	278 $	15 $	31 $
Mobilier et matériel	654	499	155	187
Améliorations locatives	265	132	133	143
Matériel mobile	311	219	92	40
	1 523 $	1 128 $	395 $	401 $

6. FONDS DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL

En vertu de la Convention collective du syndicat des employés du Nunavut, le Collège est tenu de contribuer à raison de 3 % (3 % en 2005) des salaires des enseignants aux activités de perfectionnement professionnel. La participation au fonds de développement professionel a été de 131 000 $ (118 000 $ en 2005) et ce montant est inscrit à titre de charge dans l'état des résultats.

Le passif lié au perfectionnement professionnel représente les provisions accumulées annuelles liées aux activités de perfectionnement professionnel, moins le montant accumulé des charges connexes admissibles.

		2006	2005
Solde d'ouverture		486 $	568 $
Ajout :	Contribution	131	118
	Intérêts créditeurs	10	13
	Moins Dépenses	(295)	(213)
Solde de fermeture		332 $	486 $

7. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Régime de retraite

Le Collège et tous les employés admissibles cotisent au Régime de retraite de la fonction publique. Ce régime de retraite prévoit des prestations basées sur les années de service et la rémunération moyenne à la retraite. Les prestations sont entièrement indexées à l'indice des prix à la consommation. Les cotisations du Collège et des employés au Régime de retraite de la fonction publique pour l'exercice s'établissent comme suit :

(milliers)	2006	2005
Cotisations du Collège	1 178 $	1 115 $
Cotisations des employés	551	521

Avantages complémentaires de retraite

Le Collège prévoit des indemnités de départ et des avantages de retraite pour les employés admissibles en fonction des années de service et du salaire final, et des indemnités de déménagement basées sur les années de service et la communauté de résidence. Comme le régime d'avantages sociaux n'est pas capitalisé et n'a donc aucun actif, il a un déficit qui est égal à l'obligation au titre des prestations constituées. Les prestations futures seront payées à même les crédits futurs. Les obligations constituées à la fin de l'exercice sont les suivantes :

(milliers)	2006	2005
Départ et retraite	358 $	285 $
Déménagement	362	338
	720 $	623 $

8. APPORTS DU GOUVERNEMENT

(milliers)	2006	2005
Apports du gouvernement du Nunavut	21 884 $	23 188 $
Apports du governement réportés 2006	(11 784)	-
Apports du governement réportés 2005	6 357	(6 357)
Changements des débiteurs	(499)	144
Apports du gouvernement du Nunavut pour l'exercice en cours	15 958	16 975
Services obtenus sans frais	4 820	2 030
	20 778 $	19 005 $

Des apports du gouvernement réportés de 11 784 000 $ (6 357 000 $ en 2005) représentent les apports du gouvernement du Nunavut pour les dépenses de base de l'exercice 2006 - 2007 qui ont été reçues en 2005 - 2006.

9. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le Collège est apparenté, par voie de propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement. Le Collège transige avec ces entités dans le cours normal de ses activités, à des conditions commerciales normales. Au cours de l'exercice, ces opérations ont été les suivantes :

Revenus de contrats

Sur les 6 661 000 $ de revenus de contrats de l'exercice, le Collège a reçu 4 389 000 $ (4 887 000 $ en 2005) pour les cours donnés au nom du gouvernement du Nunavut.

Charges

En vertu de la politique de transfert du gouvernement du Nunavut, certains services de soutien sont offerts au Collège par divers ministères et sociétés d'État. Les services facturés au Collège ont été nuls cette année (1 832 000 $ en 2005) pour l'utilisation des immeubles et les charges d'exploitation de toutes les installations. Ces frais ont été inscrit au titre de charges dans l'état des résultats et de l'excédent (au déficit).

Services obtenus sans frais

Le Collège reçoit sans frais du gouvernement des services de traitement de la paie, d'assurance et de gestion du risque, de ressources humaines, d'avantages sociaux et de technologies de l'information. Le Collège utilise également, sans frais de location, les installations de ses campus, son bureau principal, les unités de logement des étudiants et les centres d'acquisition du savoir. Les charges d'amortissement du gouvernement pour ces actifs ont été utilisées comme base de calcul du coût estimatif de l'utilisation de ces installations. En outre, depuis le 1er juillet 2005, la responsabilité des installations occupées par le Collège a été transférée du Collège au gouvernement du Nunavut.

(milliers)	2006	2005
Avantages sociaux	695 $	804 $
Utilisation d'installations	3 383	719
Traitement de la paie et autres services	742	507
	4 820 $	2 030 $

10. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les opérations liées aux débiteurs, aux créditeurs et charges à payer ainsi que les montants dûs au gouvernement font partie du cours normal de ses activités. La valeur comptable de chacun de ces comptes équivaut approximativement à leur juste valeur de marché parce qu'ils viennent à échéance à court terme.

11. ENGAGEMENTS

En plus des installations fournies par le gouvernement, le Collège a des contrats de location-exploitation ainsi que des ententes de service relatives à l'hébergement des étudiants, au matériel de bureau ainsi qu'à d'autres services et il s'est engagé à verser les paiements de base suivants au cours des trois prochains exercices :

(milliers)	
2007	1 461 $
2008	42
2009	21
	1 524 $